

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL**  
**Le 2 mai 2017, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Conseiller(ère) : Jocelyne Query Bossé, Marie-Josée Thériault et Bertrand Leclerc  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière,  
Roger Cyr, Directeur des finances et opérations et Linda L. Borris, greffière adjointe  
Assistance : 0

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 35.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2017-134**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.**

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

**La Maire déclare un conflit d'intérêts à l'item 14 b et le conseiller Leclerc à l'item 15b.**

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 10 avril 2017

**RÉSOLUTION 2017-135**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 10 avril 2017, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.**

b. Réunion extraordinaire du 18 avril 2017

**RÉSOLUTION 2017-136**

**Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Bossé, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 avril 2017, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

**Aucune.**

7. FINANCES ET OPÉRATIONS

a. Présentation des états financiers 2016

**M. Roger Cyr, Directeur des finances et opérations, présente les états financiers 2016, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, dûment préparés par la firme comptable *Raymond Chabot Grant Thornton*.**

**RÉSOLUTION 2017-137**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que les états financiers 2016 soient adoptés tels que présentés. ADOPTÉE.**

b. Factures

**Les factures du mois d'avril 2017 seront présentées à la prochaine réunion du Conseil.**

c. Rapports

**M. Cyr présente le rapport mensuel d'avril 2017 du service des travaux publics, lequel sera transmis sur les tablettes du Conseil dans les prochains jours. M. Cyr informe que les panneaux de signalisation pour utilisation sur les chantiers lors des travaux effectués par le service des travaux publics, sont arrivés. Le marquage de lignes de rues est discuté. Le Conseil recommande que le marquage soit effectué en dehors des heures de pointe. M. Cyr souhaite apporter quelques explications relativement à la demande de financement de projets de capitaux. Cet item sera ramené à huis clos.**

8. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

**Mme Suzanne Coulombe, présente le rapport de Mme Marie-Josée Landry, coordonnatrice des sports, loisirs et vie communautaire, notamment :**

- **Inscription aux activités estivales : 24, 25 et 26 mai 2017;**
- **Lancement du documentaire « La vie au masculin » : le 3 mai à la PAJS ;**
- **Offres d'emplois d'été :**
  - **Le Conseil recommande que les postes à combler soient partagés sur la page Facebook de la Ville ;**
- **Cinéma Montcalm – Ouverture officielle : 26, 27 et 28 mai dès 20 h ;**
- **Formation de service à la clientèle par la Chambre de Commerce :**

**RÉSOLUTION 2017-138**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un maximum de 6 étudiant-e-s assistent à une formation d'une demi-journée sur le service à la clientèle au cout de 40\$ chacun-e.**

**ADOPTÉE.**

9. TOURISME

**Mme Coulombe présente le rapport de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, notamment :**

- **Association touristique du Restigouche : offre d'emploi ;**
- **Comité d'accueil : recherches de partenaires financiers.**

10. CORRESPONDANCE

- 1) André Savoie, directeur général de la Résidence Mgr-Melanson (assignation au sein du conseil d'administration) :
  - **Les critères d'admissibilité seront vérifiés avant de procéder à la recommandation d'un membre du Conseil**
- 2) Sylvain Leclerc, coordonnateur du grand défi des Héros du Cœur (passage à Saint-Quentin en juin) :
  - **Le Conseil recommande d'obtenir des précisions relativement à la date exacte de l'arrêt à l'école Mgr-Martin**
- 3) Francine Thériault Babineau, présidente du Club de Ski de Fond Husky Inc. (refus du projet de développement proposé par quelques membres du club);
- 4) Marie-Josée Landry, directrice générale du Regroupement des organismes communautaires (copie de lettre adressée à la Bibliothèque publique La Moisson / Gala de reconnaissance des bénévoles);
- 5) Bertrand Leclerc, président du Festival Western (copies d'invitations aux Premiers Ministres et députés à assister à la 33<sup>e</sup> édition du festival);
- 6) Audrée Arpin, présidente de la Société culturelle des Hauts-Plateaux (remerciements pour l'aide financière de la Ville et participation à la levée de fonds du projet de rénovation majeure du Théâtre Montcalm);

*(Le conseiller Leclerc se retire de la réunion pour conflit d'intérêts.)*

- 7) Yvon Mourant, expert en sinistres du Cabinet d'expertise en règlement de sinistres Cunningham Lindsey (poursuite possible contre la Ville de Saint-Quentin/dossier Festival Western) :

**RÉSOLUTION 2017-139**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que les organismes Centre culturel et Festival Western soient retirés de la couverture d'assurance responsabilité de la Ville de Saint-Quentin, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

**ADOPTÉE.**

*(Le conseiller Leclerc revient en réunion.)*

- 8) Direction de la Polyvalente A. J. Savoie (invitation Soirée reconnaissance aux partenaires, 17 mai) :
  - **Tous les élus sont mandatés à y assister ainsi que quelques employé-e-s.**
- 9) Chambre de Commerce de Saint-Quentin (invitation au bien-cuit de Jean-Rock Cayouette) :
  - **Le Conseil mandate tous les élus à y assister.**

#### 11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 10 avril 2017. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

#### 12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

##### RÉSOLUTION 2017-140

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que l'achat de deux livrets de laissez-passer au Parc provincial du Mont Carleton au cout de 50 \$ chacun, soit approuvé, en vue d'un tirage entre les employé-e-s municipaux et d'un tirage durant l'activité de Chasse à l'As dans le cadre du projet du Théâtre Montcalm. **ADOPTÉE.**

#### 13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 10 avril 2017. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

#### 14. AFFAIRES NON TERMINÉES

##### Plan municipal et arrêtés de zonage – amendements (AGB et Roy Hydraulique)

-Projet Atelier Gérard Beaulieu :

##### RÉSOLUTION 2017-141

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Bossé, que le Conseil municipal considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant le plan municipal no 26-2010 de façon à modifier la classification des lots suivants appartenant à Atelier Gérard Beaulieu Inc.:

- Portant les numéros d'identification 50006964 et 50007509, situés au 176, rue Mgr-Martin Est à Saint-Quentin de « C-Occupation à des fins Commerciales » à « Ind-Occupation à des fins Industrielles » ;
- Portant le numéro d'identification 50250281, situé au 156, rue Mgr-Martin Est à Saint-Quentin de « R-Occupation à des fins Résidentielles » à « C-Occupation à des fins Commerciales » ;
- Portant les numéros d'identification 50250299 et 50250307, situés au 154, rue Mgr-Martin Est à Saint-Quentin de « R-Occupation à des fins Résidentielles » à « C-Occupation à des fins Commerciales » ;

que le Conseil municipal considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant l'arrêté de zonage no 27-2002 de façon à modifier la vocation des lots suivants appartenant à Atelier Gérard Beaulieu Inc.:

- Portant les numéros d'identification 50006964 et 50007509, situés au 176, rue Mgr-Martin Est à Saint-Quentin de « CG-Commerce général » à « ID- Industrielle ».
- Portant le numéro d'identification 50250281, situé au 156, rue Mgr-Martin Est à Saint-Quentin de « R1-Résidentielle » à « CG-Commerce général ».
- Portant les numéros d'identification 50250299 et 50250307, situés au 154, rue Mgr-Martin Est à Saint-Quentin de « R1-Résidentielle » à « CG-Commerce général » et,

qu'il soit résolu que le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires aux projets d'arrêtés proposés, le 30 mai 2017, 19 h 30 à l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin et que la secrétaire se charge, au nom et au compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme* dans le journal l'Acadie Nouvelle indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique. **ADOPTÉE.**

*(La Maire se retire de la réunion pour conflit d'intérêts et en vertu de l'article 23 de l'arrêté procédural no 01-2004-04, la Maire suppléante Jocelyne Querry Bossé préside la réunion).*

-Projet Roy Hydraulique :

##### RÉSOLUTION 2017-142

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que le Conseil municipal considère l'adoption d'arrêtés municipaux modifiant le plan municipal no 26-2010-04 et l'arrêté de zonage no 27-2002-12 de façon à modifier la classification des lots, portant les numéros d'identification 50396563 et 50396555, situés au 15, rue Mgr-Martin Ouest, appartenant à Roy

Hydraulique Ltée., de « C-Occupation à des fins Commerciales » à « Ind-Occupation à des fins Industrielles » ; que le Conseil considère une modification à l'arrêté de zonage, des mêmes propriétés de « CG-Commerce général » à « ID-Industrielle » et, qu'il soit résolu que le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires aux projets d'arrêtés proposés, le 30 mai 2017, 19 h 30 à l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin et que la secrétaire se charge, au nom et au compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'urbanisme dans le journal l'Acadie Nouvelle indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique. **ADOPTÉE.**

*(La Maire revient en réunion).*

Théâtre Montcalm

**RÉSOLUTION 2017-143**

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un appel d'offres par invitation soit envoyé aux contractants de la région relativement à la construction du projet de rénovation majeure du Théâtre Montcalm. **ADOPTÉE.**

Politique no 2009-37 – Distinctions honorifiques

**Cette politique ne fera pas l'objet d'amendement pour le moment.**

**Les items 14 a et d à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.**

15. AFFAIRES NOUVELLES

Office de commercialisation des produits du Nord

**Une rencontre est prévue avec le conseil d'administration de la Chambre de Commerce, le 30 mai prochain.**

Déchets solides – appel d'offres

**RÉSOLUTION 2017-144**

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un appel d'offres soit lancé jusqu'au 2 juin 2017 relativement à la collecte de déchets solides dans la Ville de Saint-Quentin, pour une durée de contrat entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2020. **ADOPTÉE.**

**Les items 15 b, c, e et f à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.**

16. AVIS DE MOTION

**Aucun.**

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

**La prochaine réunion ordinaire est prévue le lundi 13 juin 2017 à 19 h 30.**

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2017-145**

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Thériault, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2017-146**

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller Leclerc, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

Finances et opérations

**M. Cyr explique l'analyse représentant les prévisions budgétaires et l'impact des emprunts prévus du Conseil de 2018 à 2021. Les membres du Conseil sont donc mis au courant de l'information et ils sont avisés de l'impact de la demande d'autorisation d'emprunt sur le taux d'impôt foncier, le ratio de la dette et le total de la dette active. L'analyse sera présentée à l'audience de la Commission des emprunts de capitaux par les Municipalités, le 8 mai 2017.**

**Le compte rendu progressif de couts et financement de projets de capitaux (Plan quinquennal 2012-2016) ainsi qu'un tableau comparatif de l'évaluation et taxes foncières 2017 des propriétés de la ville de Saint-Quentin, sont présentés au Conseil.**

Affaires non terminées

**-Pompier volontaire – permanence :**

**RÉSOLUTION 2017-147**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller Leclerc, que la permanence du pompier volontaire Jacques Labrie au sein de la Brigade d'Incendie de Saint-Quentin, soit approuvée. ADOPTÉE.**

**-Groupe ÉcoVie :**

**Le Conseil recommande qu'une lettre soit adressée au groupe ÉcoVie afin de les inviter à présenter leur requête soit, la protection de la diversité de nos forêts en éliminant la pratique d'arrosage avec des pesticides reconnus « possiblement cancérigènes » et de développer une meilleure gestion des terres de la Couronne, aux Commissions de services régionaux de la province.**

Affaires nouvelles

*(Le conseiller Leclerc se retire de la réunion pour conflit d'intérêts.)*

**-Festival Western – demande de financement :**

**RÉSOLUTION 2017-148**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que la somme de 60 000\$ soit avancée au comité du Festival Western en vue des préparatifs aux activités dans le cadre du Festival Western – Édition 2017 ; qu'une demande par lettre soit adressée en ce sens requérant que cette somme soit remboursée dans les semaines suivant l'évènement et, que le comité soit avisé qu'une telle requête ne pourra désormais plus recevoir l'assentiment du Conseil du fait que l'autosuffisance financière du festival devrait être atteinte dès 2018. ADOPTÉE.**

*(Le conseiller Leclerc revient en réunion.)*

**-Parc Savoie – demande d'utilisation de terrain :**

**Suite à la demande d'un propriétaire d'entreprise forestière en vue de l'utilisation du terrain au fond du Parc Hector Savoie sis au 146, rue Canada, la Maire vérifiera auprès de M. Jean-Claude Savoie en vue d'obtenir son autorisation à cet effet. Cette requête et la réponse de M. Savoie seront donc ramenées à une prochaine réunion du Conseil.**

**-Édifice à logements (requête) :**

**RÉSOLUTION 2017-149**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que la somme maximale de 4 000 \$ devra être remboursée à M. Marc Thibeault, propriétaire du lot sis au 68, rue Valcourt, relativement à l'asphaltage d'une section de terrain (10' x 100' x 4,50 \$ du pied carré), advenant la reprise de cette section par la Ville afin de rendre la rue réglementaire à 66'. ADOPTÉE.**

*(M. Roger Cyr et Mme Linda Borris quittent la réunion pour conflit d'intérêts.)*

**-Comité du personnel : poste à la direction des finances :**

**RÉSOLUTION 2017-150**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un poste à la direction des finances soit ouvert au public, et ce, du 3 mai au 26 mai 2017. ADOPTÉE.**

**Il est recommandé que la gestion des travaux publics et opérations soit assurée temporairement par la Direction générale, le technicien des eaux et eaux usées et le contremaître des travaux publics, et ce, dans l'attente de l'évaluation complète du système de gestion pour l'administration municipale.**

**RÉSOLUTION 2017-151**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que l'opérateur de surfaceuse saisonnier, M. Rino Durette, soit embauché à titre de journalier des travaux publics pour une période temporaire de 3 mois, dès le début juillet 2017, et ce, afin de soutenir l'équipe de gestion des travaux publics.**

**ADOPTÉE.**

**RÉSOLUTION 2017-152**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté.**

**ADOPTÉE.**

19. AJOURNEMENT

**La séance est levée à 22 h 25.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale / Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda L. Borris  
Greffière adjointe